

Un écolier bolchéviste

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON. Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin février.

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux II. 1160.

LE « CONTEUR » ET LES PAYSANS

U est-il le temps où le « Conteur » et les paysans étaient les meilleurs amis du monde ? Ils ne pouvaient se passer l'un de l'autre. Entendons-nous, les paysans pouvaient mieux se passer du « Conteur », que celui-ci se passer d'eux. Les uns nourrissaient le pays ; le second, l'amusait. *Panem et circenses*, disaient les Romains : « du pain et des jeux ». Il est évident, toutefois que le pain prime. On ne s'amuse guère, l'estomac creux.

Il était peu de nos maisons villageoises où l'on ne reçût, chaque samedi, le « Conteur ». Et il était attendu. C'était la lecture du dimanche. Les personnes qui ne pouvaient s'accorder le luxe d'un abonnement à ce petit journal, le recevaient, en lecture, de leurs voisins.

A l'auberge communale, les habitués, le samedi, demandaient le « Conteur ». D'autres, qui n'allaient guère les autres jours au café y venaient ce jour-là ou le dimanche.

— Patron, le « Conteur ».

— Il est en lecture. Je vous le donnerai dans un moment.

Et le lundi ou le mardi, le pauvre « Conteur » ressemblait aux glorieux drapeaux de la bataille de Sempach. Il n'en restait pas grand-chose.

En ville, le « Conteur » n'était pas moins lu. Plusieurs abonnés le collectionnaient religieusement. Nous en avons eu la preuve quand la fantaisie nous prit, une semaine, d'en reproduire quelques anciens articles :

« Très joli, Monsieur le Rédacteur, l'article sur..., mais il a déjà paru dans votre journal en 1884 ou en 1872. »

Il n'y avait qu'à s'incliner... et à ne pas réciter.

C'était le beau temps, le temps de Louis Monnet, l'un des fondateurs, de Louis Favrat, de Louis Croisier, de C.-C. Dénézé, de Blanvalet, du Dr Rouge, de Zink, de Dumas, de Charles Testuz, du Dr Berguer, etc., etc. Ça allait tout seul ou plus ou moins.

Puis vint la concurrence, dont le genre était autre que celui du « Conteur ». Sans aucune prétention de notre part, ce genre était plus ou moins discutable. Il parut toutefois plaire davantage à plusieurs de nos lecteurs, même à la campagne, chose étonnante. On nous trouvait trop terne ; nous n'attaquions pas assez, nous ne faisions pas suffisamment de personnalités. On aime ça, aujourd'hui ; la nouvelle sensationnelle, le scandale, le cancan. Enfin, quoi, nous n'étions plus à la page.

Et puis, l'article patois, qu'attendaient avec impatience nos lecteurs de jadis, n'intéressait plus guère la jeunesse, pas davantage, du reste, que les renseignements historiques sur notre pays vaudois. Le sport avait passé par là.

Plusieurs personnes d'un certain âge — ne sommes-nous pas tous d'un certain âge ? — res-

tent cependant fidèles au « Conteur » ; elles y tiennent ; elles font des vœux sincères pour qu'il vive, en dépit des difficultés, très naturelles en ce temps-ci, contre lesquelles il lui faut lutter. Elles ont l'impression, et peut-être n'ont-elles pas tout à fait tort, que le jour où disparaîtra le « Conteur », quelque chose manquera, pendant un certain temps, affaire d'une ou deux générations, à notre pays vaudois, que notre petit journal a incontestablement caractérisé, dans ce qu'il a d'aimable, dans sa bonhomie, dans son côté pittoresque.

Aussi bien, ceux qui, aujourd'hui, s'intéressent encore à son existence, tiennent-ils bons, résolus à l'accompagner jusqu'au bout de leur précieuse sympathie.

Mais si le « Conteur » doit un jour disparaître — rien ici-bas n'est immortel — qu'il disparaisse au moins comme il est né et comme il a vécu : en beauté. J. M.



LO VILHIO TEMPS TSI LE PAYSAN

b) Lè veillye de reseigna.

(Voir N° du 7 janvier 1928).

N âme à lè racontâ, lè quic qu'on recafève. On allève ti lè dzo dein on autra maison. Tsi lè retso, couaisant traî coup. On allève assebin vè on croûio petit vilhio retso quemet Crésus, mâ d'on n'avarice épouërinta. L'avâi dâi corte tsambe, onna rita de chameau ; la tita grise avoué lè pâi tot refregnu, quemet on bocan ; dâi get de creblletta, on nâ quemet cliâo z'ozî de né. No baillive dâo pan nâi à l'ordze, dâi truffie à l'aveneint. Lè regret-tève. L'arâi bin voliu lè gardâ po sè caïon. Ie l'avâi dâo vilhio séré, asse vè que dâo porrâ, et barbu quemet on riquiqui. Frecassive lè truffie avoué de l'iguie. Sè pomme, lè medzive à mè-soutra que sè pourressan. Quand couaisâi on bocan de là, pliorâve dessu dèvant de lo medzî. Dein cli l'ottò, on lâi allève pas doû coup.

Dein lè boune maison, l'etài on autra tsanson. Lè vilhio mettant lo boû, tandu que no dansivè la sotiche, la polka, lo galop, la mazourka et la mouferine. On châtôve quemet dâi cabri. Vo pouâide crère dein on ottò quin tintamarre cein fasâi. Lè sor et lè sorde dansivant adî quand bin la musiqua ne djuvive plliequa. On coup, l'ant reinversâ la tèrina de la soupa ! Quin papet ! La Madelon è tsesâille avoué Djedion su lo papet et l'a cofeyî sa balla roba... La Pauline et lo Jaco fasant dâi chaut que lè petit passâvant lè gros ! L'ant reinversâ la pîla, lo cassotton et l'ètant tot tserbounâ... On auro que châtôve pllie hiaut avâi reinversâ on sat peindu âo quemâcllio, dè coûte la pétubliâ âo caïon. Ein tseisint, s'è écliâffâ. L'etài plliein d'étieu de cinq franc. L'etài la catsetta à la Janoton. Voliâve féré dâi biau z'atour à sa Julie dè pllie que son trossî, et n'arâi pas voliu que son Marc lo satse. L'avâi ramassâ cein âo marsî. Voliâve dépassâ la Caton quand s'è mariâie avoué lo valet âo syndico.

Po soupâ on avâi dâi truffie boulaite ; de la sâocesse âi tchoû ; de la tomma âo lacî battu, vo sédè, qu'on met su lo lan et que s'éteind : mé on ein cope mé n'ein a ; dâo pan quemet dâi z'alogne ; dâo café à la vilhio moûda qu'è adî lo meillâo. On sè baillive la boune né et on allève tsacon tsi sein, guié quemet dâi pinson.

Pernette de Prévondavanx.

TSI-NO !

Air : « Dans une chaumière... »

1.
Dein ma maisonnette,
Fasâi rido biau.
Avoué la Fanchette,
No sein binbirâo.

Refrain :

Ma maisonnette
Avoué Fanchette
Vaût bin mî qu'on tsâtî
Bin mî qu'on tsâtî.

2.
Iè on bet dé vegne,
On galé courtî
Io lè z'osî vegnant
Po no redzohî.

Refrain.

3.
Se fâ tsâi, se rolhie,
No sein achotâ
Pè derrâi lè folhie
Dé nouïtron pèrà.

Refrain.

4.
Se, su la tserraire,
Quaun'on veint passâ,
Lâo baillo on verro,
Dâo pan et dâo lâa.

Refrain.

5.
L'an que veint, Fanchette
L'arâ on poupon.
Valet âo bouébette,
Tî lè doû sant bon.

Refrain.

Suzette à Djan-Samuiet.

UN ECOILIER BOLCHÉVISTE



force d'entendre les théories de son père qui est un homme d'esprit ultra moderne, qui s'est enrôlé sous une bannière portant en lettres majuscules ces mots : « Place aux jeunes » et qui, parmi de nombreuses revendications toutes plus intéressantes les unes que les autres, formule constamment celle que les bolchevistes devraient prendre leur retraite dans leur jeunesse, afin de pouvoir en jouir plus longtemps, Toto a été inspiré lui aussi, par l'esprit de revendication et il s'est mis à organiser ses camarades d'école.

Ce jeune meneur a invité tous les bambins de son âge à assister à un meeting où, pendant toute l'après-midi du samedi, il a pris la parole, élaboré et mis au point le statut définitif des écoliers.

— N'est-il pas honteux, a-t-il déclaré en substance que, écoliers libres d'un pays libre, nous soyons tenus d'arriver, les jours où il y a une classe, à heures fixes à l'école ? Il y a là un abus que nous ne devons pas tolérer plus longtemps parce qu'il

affiche un trop grand mépris de notre dignité. Exigeons, camarades, le respect de notre totale indépendance.

Devenons des écoliers conscients et organisés, sachons affirmer nos droits, revendiquons, exigeons que nous soit appliquée la loi du moindre effort et obtenons par une grève unanime et tenace les améliorations à notre sort que nous souhaitons obtenir. Cinq jours de classe par semaine, c'est beaucoup trop. On a diminué la durée du service militaire, sachons obtenir la réduction de nos jours ouvrables et de nos heures de présence à l'école.

Que tous les écoliers s'entendent et le Conseil d'Etat n'osera pas nous refuser les deux dimanches et les quatre jeudis que nous exigeons par semaine.

Six heures de classe par jour ; c'est beaucoup trop ; il n'est pas de méninges qui puissent supporter une attention intensive de cette durée ; réclamons la journée de trois heures coupées de longues et fréquentes récréations. Exigeons la semaine anglaise, le vendredi arabe, le samedi juif et le lundi français ; obligeons les commissions des écoles à doubler la durée de toutes les vacances, à multiplier par cinq le nombre des jours fériés.

Si nous le voulons, nous obtiendrons aisément qu'il n'y ait pas d'école quand le baromètre est au beau et quand le soleil brille.

N'est-ce point assez d'aller nous enfermer dans notre classe lorsque le mauvais temps nous interdit le plaisir des flâneries au grand air ?

Sachons contraindre la Commission scolaire à nous fournir du chocolat à dix heures du matin ; un verre de vin et une cigarette à seize heures.

Exigeons d'elle qu'elle nous fournisse un salaire au moins égal à celui des soldats ; ne sommes-nous pas, nous aussi, l'espoir de la Confédération ?

Ce n'est là, évidemment, qu'un minimum de revendications. Je me charge d'établir la nomenclature de nombreux autres droits dont nous saurons exiger l'octroi, comme nous saurons obtenir la fin des abus dont nous sommes les victimes infortunées. N'est-il pas révoltant, au siècle où nous vivons, que nous soyions encore obligés de lever la main et de claquer les doigts pour demander l'autorisation de sortir quand le besoin s'en fait sentir ? Des écoliers libres, conscients et organisés, doivent pouvoir faire ce qu'ils veulent, là où il leur plaît.

GUSTAVE DORET : Les Chansons de la Fête des Vignerons 1927, avec accompagnement de piano, en un volume. — Edition Fetisch.

On peut dire que le succès remporté par la Fête des Vignerons fut un véritable triomphe, et ce n'est que maintenant que l'on se rend bien compte de la réelle valeur de la musique de Doret. Afin de la mettre mieux à la portée de tous, chaque morceau, chaque chœur de la partition ont été publiés séparément. Mais il fallait aussi donner satisfaction aux familles, à tous ceux qui tiennent à posséder la collection des chants. C'est donc pour répondre à ce désir, exprimé de tous côtés par de nombreuses personnes, que les éditeurs viennent de publier le charmant recueil intitulé : **Les chansons de la Fête des Vignerons 1927** avec accompagnement de piano. — Aussi, cette publication, si impatientement attendue, sera certainement bien accueillie ; ornée d'une élégante couverture, en première page de laquelle se trouve reproduite la jolie vignette de la « Grappe de Canaan ».

Réparation efficace. — C. s'est établi électricien. Il attend que vienne la pratique. Enfin, voici un client.

— Vous désirez, monsieur ?

— Je voudrais faire réparer ma sonnerie électrique qui ne marche plus.

— Bien, monsieur. Donnez-moi votre adresse. Je serai chez vous dans un quart d'heure.

Le client parti, C. prend un charbon d'outils et s'en va tout guilleret ; enfin, il va montrer son savoir-faire.

Une demi-heure après, il rentre, tout désappointé. Son client, qui n'a pas l'air content, arrive deux heures plus tard.

— Eh bien ! voyons, et ma sonnerie ?

— Mais, monsieur, je suis allé chez vous...

— Comment cela ? Je vous ai attendu et je ne vous ai pas vu.

— Je vous assure que j'y suis allé. J'ai même sonné trois fois. Alors, quand j'ai vu qu'on ne me répondait pas, je suis parti...

Au salon. — Toto, ne joue pas avec le chapeau de monsieur.

— Pourquoi, Nina ?

— Parce que le monsieur va en avoir besoin pour s'en aller... bientôt.

LE BINOCLE AU CHEVAL-BLANC



Le *Cheval Blanc* c'est la pinte communale de mon village, une pinte très ordinaire avec sa salle basse, ses murs noircis par la fumée des pipes et qui servent de « fonds » aux placards officiels, aux textes de lois, aux publications militaires et aux réclames des marchands de vins ou des liquoristes. Il y a un grand miroir tout piqué de petites taches, ce qui donne au curieux de s'admirer en passant, la joie de voir sa peau « toute cretôlée » comme dit Lina, la servante. Il y a aussi une pendule ronde, comme vous en trouverez dans tous les cafés, une pendule qui marque, tant bien que mal, plutôt mal que bien, l'heure qui fuit. Enfin, il y a quelques tables et des tabourets. Avec ça, le comptoir fourni par la brasserie avec la pompe à bière et c'est tout. Un peu fruste, comme vous voyez.

Sauf le dimanche, jour où quelques promeneurs s'arrêtent en passant, le *Cheval Blanc* ne reçoit que les gens du village et des environs. Et, encore, ceux-ci ne viennent-ils en groupes que les jours de mise, les jours de foire et le samedi soir pour lire les journaux et

...parler guerre et combats
Pendant que ces peuples là-bas
Se cassent la tête.

Par ailleurs, le samedi soir, depuis des temps reculés sinon immémoriaux, M. le syndic, l'assesseur Pousaz et le régent Henchoz viennent à la pinte faire un binocle. Oh ! c'est un très vieux jeu qui ne demande pas grands calculs et dont l'enjeu, chez nous, n'est jamais considérable, un jeu de tout repos, en un mot. Nos jeunes ont appris le jass ; ils annoncent avec fougue *stoeck*, le *bour*, le *nell*, etc.... mots qui paraissent cabalistiques aux grands-pères et qui, à leurs bonnes oreilles vaudoises, sonnent un peu trop la fanfare alémanique. C'est pourquoi ils s'en tiennent au binocle.

Or donc, le samedi, après sept heures, nos trois personnages arrivent, l'un après l'autre et s'installent à la table du coin, au fond, à droite. Déjà le tapis, un peu usé — mais c'est le meilleur — a été posé à côté de l'ardoise fendue — mais c'est la plus entière — et du jeu un peu grasseux — mais c'est le plus propre. Personne, d'ailleurs, ne fait à ce sujet aucune observation. Et c'est justice, car où en serait-on, je vous prie, s'il fallait tous les mois changer ce matériel ? Nous ne sommes pas ici dans un cercle de chefs-lieu...

— Y sommes-nous ? demande le régent, que la régularité pédagogique a formé à l'exactitude.

— Quand on voudra, répond l'assesseur dont la face joviale et l'aimable embonpoint témoignent d'un estomac solide et d'un excellent caractère.

M. le syndic, maigre et sec, peut-être un brin revêché, se borne à incliner à tête.

— A la plus forte la donne !

— Comme il est dit.

— Neuf.

— Roi.

— Sept.

— Assesseur, c'est à vous.

Et l'assesseur « donne » après avoir fait couper au syndic.

— Pas de la droite, syndic.

— Baste ! qu'est-ce que ça importe. Gauche ou droite c'est *ben tot on*.

Mais l'assesseur tient à la gauche. Il paraîtrait qu'en des moments de loisir Mme l'assesseur se fait des « réussites » et qu'elle a enseigné à son mari que la coupe gauche est la bonne coupe. Chaque samedi, entre l'assesseur et le syndic, toujours assis aux mêmes places, c'est aussi même discussion.

— La gauche, syndic !

— C'est *ben tot on*.

Toutefois, le syndic se résigne et j'imagine qu'il met quelque malice à contrarier pour la forme le jovial compagnon.

— Carreau atout, vingt en trèfle.

C'est le régent qui, après la première plie, annonce.

— Cent d'as, rétorque le syndic.

— *Té raôdzai*, sacre l'assesseur qui n'a rien à dire.

Et l'on joue. Lina apporte alors le demi d'E. pesses habituel. Elle connaît son monde et sait qu'elle ne doit pas servir avant que le jeu ait commencé. Une infraction à cette règle ferait boudier le syndic, gronder le régent et rire aux éclats l'assesseur, joyeux de voir ses compagnons légèrement taquinés. Mais Lina est une fille sérieuse, quoiqu'elle louche un peu. Oh ! très peu, d'aucuns prétendent même que « ça lui va bien » — elle a bon œil. Et puis, à trente-sept ans sonnés, on a plus la tête à l'évent.

Ces messieurs boivent, chaque samedi soir, trois demi-litres. Jamais moins, jamais plus. Pour le troisième, il y a toujours une petite discussion préalable, dont la conclusion ne varie pas, mais qui est traditionnelle, paraît-il, depuis que le binocle du syndic fut institué.

— Est-ce qu'on refait ? demande le régent, en montrant la bouteille vide.

— Hum ! toussé gravement le magistrat, je ne sais pas trop. Est-ce qu'on ose ?

— Quelle heure est-il ? demande l'assesseur.

— Neuf heures dix...

— Oui... Oh ! peut-être que... n'est-ce pas...

Et le régent conclut d'autorité :

— Va comme il est dit. Lina, encore un demi du même.

Pendant ce temps, les vieux, qui lisent la *Revue*, la *Gazette* ou le *Conteur* écoutent avec intérêt, comme s'ils assistaient, pour la première fois à ce colloque, tandis que les jeunes se poussent du coude et *recassent* en baissant le nez dans leurs verres sous l'œil courroucé et capricieux de Lina qui n'entend pas qu'on se moque des gros bonnets. D'ailleurs, elle a une façon d'apporter ce demi-litre et de regarder autour d'elle, qui n'encourage pas les railleries intempestives. Les gens disent, au village, lorsque la Lina passe, un peu vite et tête haute :

— Elle est gringe. On dirait, ma fi, qu'elle sert le troisième demi au syndic. Ferait pas beau lui marcher sur le pied.

Quand sonnent dix heures et quelque soit le résultat de la partie en train, le syndic — il faut donner l'exemple — vide son verre et sort de sa poche une bourse filochée en cordonnet vert, ornée d'anneaux en acier. C'est un prix obtenu, jadis, à une abbaye voisine : *cinq écus dans une bourse*. Il prend dans un des « sachets », l'argent préparé à l'avance et il le pose sur la table en disant :

— Voici le mien.

Le régent et l'assesseur en font autant. Car on joue pour jouer, pour le plaisir et non pour gagner.

— Jouer pour un gain, affirme le régent, c'est immoral.

Or, comme il est convenable que chacun prenne la part des frais communs, chacun paye donc un tiers de la dépense.

— Les bons comptes font les bons demis, affirme le taupier Thuillard qui a, parfois, le mot pour rire.

Puis on se retire heureux et content. La conscience en repos et l'estomac serein.

— Bonsoir. A demain.

— Vous allez au sermon, syndic.

— Et pourquoi n'irai-je pas ?

— Alors, nous nous verrons au sortir de l'église...

— C'est bien possible.

Ce qui signifie « en clair » que le lendemain dimanche, entre onze et midi, les trois compagnons s'offriront un savoureux demi en commentant le prêche du pasteur. L. H.

ANTISEPSIE

— Au premier de ces messieurs !

Le client se lève, le patron l'installe dans un fauteuil et les préliminaires de l'opération commencent.

— C'est pour une barbe ! Très bien ! Monsieur sera satisfait.

Le client abandonne passivement sa tête aux mains expertes de l'artiste :

— Monsieur me permettra de lui faire remar-